

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 Avril 2001

à 18 Heures 30

PRESENTS : M.SALLIOU P- Maire

Mmes et Ms GEORGES Y. – LE FOLL M. – HENRY B. – THOMAS D. – COLLOBERT H. – Adjoints,
PLOUX G. – LE VEZOUET JP. – JONET S. – PERSONNIC A. – LE ROUX P. - LE MARREC Y. – GUENNIC MT. – MONNIER M. – MEUNIER J. – ANGER M. – SALAUN JC. – JOUANIGOT A. – KERHERVE J. – RICHARD G.

ABSENTS : Mme MABIN B. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.

M. FREMONT qui donne pouvoir à M. COLLOBERT H.

M. LE BAIL M.

Monsieur COLLOBERT H. a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

Le maire donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

1° POINT – INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonctions des élus locaux ont été revalorisés à compter du 1 décembre 2000 en application des dispositions du décret n° 2000-1154 du 29 novembre 2000.

L'indemnité maximum d'un maire d'une commune de 1000 à 3499 habitants représente 43 % de l'indice brut 1015, soit 9 869 francs brut, par mois.

Le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint est fixé à 40 % de l'indemnité d'un maire percevant 31 % de l'indice brut 1015, soit 2 846 francs brut par mois.

Le taux est identique pour chacun des 6 adjoints.

Accord du conseil pour l'attribution des indemnités telles qu'elles sont présentées.

2° POINT – COMMISSIONS COMMUNALES

Ces commissions sont composées uniquement de conseillers municipaux.

Le maire indique que par la suite on pourra créer des commissions extra-municipales, en fonction des projets.

Ces commissions communales sont ouvertes à tous les conseillers.

Le maire propose un vote à main levée.

Le conseil donne son accord.

Commissions sous la responsabilité d'H. COLLOBERT :

REVISION DES LISTES ELECTORALES

H. COLLOBERT - JP LE VEZOUET - D. THOMAS

A noter que cette commission comprend également 2 représentants de la préfecture et 3 du tribunal.

PERSONNEL

H. COLLOBERT -- B. HENRY - P. LE ROUX - Y. GEORGES - J. MEUNIER - B. MABIN - M. LE FOLL

Cette commission devra gérer la mise en place des 35 heures, obligatoire à compter du 1 Janvier 2002 mais souhaitable dès Septembre 2001 en particulier pour le personnel des écoles.

Une étude réalisée par le cabinet PENNEC de RENNES, est déjà en cours.

URBANISME

H. COLLOBERT - Y. GEORGES - G. RICHARD - M. ANGER - G. PLOUX - Y. LE MARREC - J. KERHERVE.

Cette commission traitera essentiellement des Permis de construire. Une commission P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) sera mise en place ultérieurement.

VIE SCOLAIRE

H. COLLOBERT - S. JONET – D. THOMAS – M. LE BAIL – J. MEUNIER – M. MONNIER

CAISSE DES ECOLES

S. JONET – H. COLLOBERT

Commissions sous la responsabilité de L. FREMONT

COMMUNICATION

L. FREMONT –JC SALAUN – M. ANGER - G. PLOUX - P. LE ROUX

Le maire précise que L. FREMONT se propose de créer rapidement un site Internet.

COMMERCE-ARTISANAT

L. FREMONT - B. MABIN – G. RICHARD – Y. GEORGES – Y. LE MARREC.

Commissions sous la responsabilité Y. GEORGES

TRAVAUX

Y. GEORGES -G. RICHARD – M. ANGER – P. LE ROUX – JP LE VEZOUET – G. PLOUX – M. LE FOLL

Cette commission se réunit souvent et en principe dans la journée, en fonction des travaux en cours.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Y. GEORGES - A.JOUANIGOT – H. COLLOBERT – JP LE VEZOUET – M. ANGER – Y. LE MARREC – JC SALAUN

le maire souhaite que cette commission se réunisse en dehors de la commission travaux.

Les réunions pourront avoir lieu le soir.

SECURITE

Y. GEORGES - L. FREMONT – Y. LE MARREC – D. THOMAS – M. LE BAIL – G. RICHARD.
Le problème de la sécurité est un problème très important, à régler sur l'ensemble de la commune.

Commissions sous la responsabilité de B. HENRY

SPORTS-JEUNESSE-VIE ASSOCIATIVE

B. HENRY - M. MONNIER – JP LE VEZOUET – S. JONET – M. LE BAIL – D. THOMAS – J. MEUNIER – P. LE ROUX

GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX

B. HENRY - JP LE VEZOUET – MT GUENNIC – J. MEUNIER – Y. GEORGES
JP LE VEZOUET sera chargé plus particulièrement de la gestion des plannings des salles et des lendemains de manifestations.

CULTURE ET ANIMATION

B. HENRY - A. PERSONNIC – S. JONET – JC SALAUN – G. PLOUX
C'est une nouvelle commission. Il y a beaucoup à faire.
A titre d'information, l'école du bourg enregistre en ce moment un CD prévu pour l'inauguration de la nouvelle école.

Commissions sous la responsabilité de M. LE FOLL

FINANCES

Les adjoints + J. KERHERVE – P. LE ROUX.

APPEL D'OFFRES

Le maire est président. La commission doit comporter 3 titulaires et 3 suppléants :

Titulaires : M. LE FOLL – Y. GEORGES – J. KERHERVE

Suppléants : L. FREMONT – J. MEUNIER – Y. LE MARREC

Cette commission doit être au complet pour une ouverture de plis, si un titulaire est absent il doit être remplacé par un suppléant. Elle se réunit dans la journée.

Commissions sous la responsabilité de D. THOMAS

AFFAIRES SOCIALES

Le vote a lieu à bulletins secrets

Le maire propose 7 noms :

D. THOMAS - G. PLOUX – Y. LE MARREC – J. MEUNIER - A. PERSONNIC – MT GUENNIC – A. JOUANIGOT

résultat du vote : 22 pour les 7 personnes.

Les personnes extérieures seront désignées ultérieurement.

PROXIMITE ET LIEN SOCIAL

D. THOMAS - P. LE ROUX – J. MEUNIER – MT GUENNIC – M. LE BAIL – G. RICHARD

3° POINT – DELEGUES AUX SYNDICATS ET ORGANISMES

MISSION LOCALE

1 titulaire J. MEUNIER

1 Suppléant D. THOMAS

Les réunions ont lieu à GUINGAMP ou à LANNION

OFFICE DU TOURISME

1 titulaire L. FREMONT

1 suppléant S. JONET

COMITE FOIRE EXPOSITION

1 titulaire Y. LE MARREC

1 suppléant L. FREMONT

POLE DE GERONTOLOGIE

2 titulaires J. MEUNIER – MT GUENNIC

1 suppléant A. PERSONNIC

Le CCAS désignera également 2 membres au pôle de gérontologie.

ASSOCIATION ANIM’LIVRE

S. JONET

PAYS D’ACCUEIL

1 titulaire JC SALAUN

1 suppléant G. PLOUX

La commune verse une cotisation au Pays d’accueil en fonction du nombre d’habitants.

Il y a une à deux réunions par an + des réunions de commissions.

ASSOCIATION CAMELLIA

1 titulaire P. LE ROUX

1 suppléant M. ANGER

SYNDICAT DES CES

M. LE FOLL – B. HENRY

SIAT

G. PLOUX – Y. LE MARREC

ACDASC : Association Cantonale de Découverte des Activités Sportives et Culturelles

S. JONET – M. MONNIER

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

J. MEUNIER

SYNDICAT PRIMAIRE D’ELECTRIFICATION DE SQUIFFIEC

JP LE VEZOUET – P. LE ROUX

ECOLE DE MUSIQUE DE GUINGAMP

JC SALAUN

DISTRICT DE GUINGAMP

Le vote a lieu à bulletins secrets.

La commune doit désigner 3 délégués.

Il faut savoir qu’au 1 janvier 2002, le District deviendra « Communauté de Communes » et aura de plus en plus de compétences.

Le maire propose 3 candidatures : B. MABIN – G. RICHARD – P. SALLIOU

pour les 3 candidats	21
Bulletin blanc	1

DIVERS

- Le maire souhaite un compte-rendu à chaque réunion de commission.
 - Prochaine réunion du conseil municipal :
 - Une réunion par mois est souhaitable. Si possible, les convocations seront expédiées 8 jours avant la date de la réunion.
 - Le maire propose le 1^o lundi de chaque mois, reporté au jour suivant si le lundi est férié.
 - L'heure est fixée à 18 h 30
- Prochaine réunion le 7 Mai à 18 h 30.

Questions à l'ordre du jour : Emprunt à contracter, le devenir de l'actuelle école du bourg et un projet routier.

TOUR DE TABLE

P. SALLIOU

- Une maison inhabitée s'est écroulée rue du Moulin. Il y a deux propriétaires dont un est décédé. Il va falloir prendre une décision
- Problème rue A. Carel : le nom d'A. Carel a donné lieu à polémiques. Les panneaux de rues ont été enlevés.

La question est : faut-il changer le nom de la rue. Si oui, il faudra prendre une délibération en conseil municipal. C'est actuellement un problème pour les habitants de cette rue car il n'y a plus de panneau de rue.

H. COLLOBERT

1 – A rencontré le personnel des deux écoles. Il a été bien reçu et a entendu les besoins de chacun.

- Une salle de jeux et de repos au Croissant
- Au bourg la demande est une amélioration de l'accueil tant pour les parents que pour les enfants.

2 – A appris que la décharge de végétaux au Rucaër devait disparaître dès que l'ADAPEI s'installerait .

3 – En ce qui concerne la nouvelle école du bourg, il faudrait, dès à présent, penser au nouvel équipement, sachant que tout doit être opérationnel à la rentrée de Septembre 2001.

4 – Indique que les deux écoles participent au carnaval organisé par la bibliothèque, mercredi prochain.

M. LE FOLL

a assisté à la réunion de chantier de l'école cet après-midi.

Y. GEORGES

S'est rendu sur le chantier de la côte du Frouit. Les riverains semblent d'accord sur le tracé, reste à discuter des indemnités.

Il va téléphoner dès demain à la DDE pour demander la pose d' un filet destiné à éviter la chute des pierres.

B. HENRY

n'a rien à dire pour le moment

D. THOMAS

A pris rendez-vous avec Mme LE BARS, en charge des dossiers de CCAS à la mairie. Elle va prendre connaissance des dossiers en cours.

Le maire signale qu'une réunion est prévue le 11 Avril à 19 heures : rencontre élus-employés communaux.

Y. LE MARREC a assisté à une réunion au MERZER sur l'assainissement individuel.
Ce mode d'assainissement sera interdit à partir de 2005.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h30